

# Comment Adhérer en ligne pour un mineur

Sur la page « Adhésions » du site du Club alpin du Pays de Flers <http://club-alpin-flers.fr>  
Vers le bas de la page, vous avez

- Adhérer directement en ligne (année 24-25) sur le site de la fédération <https://extranet-clubalpin.com>

En cliquant sur le lien, vous arrivez à une feuille d'inscription sur le site de la fédération.  
Faire deux inscriptions séparées pour inscrire des frères ou sœurs.

Dès que vous mettez la date de naissance de votre enfant mineur, la feuille se transforme en celle qui est ici.

Les tarifs se modifient au fur et à mesure et permettent de contrôler vos choix.

Cocher les activités pratiquées au club

Cocher obligatoirement les cases 1 et 3

Choisir la case à cocher après avoir lu le questionnaire de santé

Cocher les deux cases après avoir lu le texte.

En cochant cette case, vous choisissez, en connaissance de cause, de ne pas prendre l'assurance individuelle. La case précédente se décoche.

Décocher si vous ne souhaitez vous abonner à la revue.

Si vous êtes à l'école d'escalade, vous n'avez pas à cocher cette case.

**Validité de la licence**  
La licence est valable jusqu'au 30 septembre 2025 à minuit. La couverture d'assurance reste acquise jusqu'au 31 octobre 2025.

**Informations principales**

Qualité	#	Complément		Messagerie Electronique	
Nom		Bâtiment		Téléphone mobile	
Prénom		N° / rue		Téléphone domicile	
Né(e) le	01/01/2010	Localité		Téléphone travail	
Nom de naissance		CP / ville		En cas d'accident (TEL)	
(S'il diffère du nom)		Pays	#	En cas d'accident (QUI)	
Pays de naissance	#				
Ville de naissance					

**Représentants légaux**

En qualité de		En qualité de	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Mail		Mail	
Tél.		Tél.	
Complément		Complément	
Bâtiment		Bâtiment	
N° rue		N° rue	
Localité		Localité	
Code postal		Code postal	
Pays	#	Pays	#

**Tarifs**

Licence	55,00 €
Assurances complémentaires	19,60 €
Abonnement La Montagne et Alpinisme	23,00 €
Autres	0,00 €
<b>Total</b>	<b>97,60 €</b>

**Activités pratiquées**

- ALPINISME
- CANYON
- CASCADE DE GLACE
- ESCALADE
- MARCHÉ NORDIQUE
- RANDONNÉE
- RAQUETTES
- SKI ALPIN
- SKI NORDIQUE
- SKI DE RANDONNÉE
- SLACKLINE
- SPELEOLOGIE
- SNOWBOARD
- TELEMARQUE
- TRAIL
- VELO DE MONTAGNE
- VIA FERRATA
- SPORTS AÉRIENS

A des fins de statistiques uniquement

**Données personnelles**

La FFCAM a besoin de recueillir les informations du présent formulaire pour la gestion administrative de votre licence sportive. Elles sont destinées aux gestionnaires de la FFCAM, aux personnes habilitées de votre club, aux prestataires (informatique, routage, assurances) et leurs éventuels sous-traitants, et éventuellement aux partenaires de la FFCAM sauf opposition de votre part.

J'accepte que les informations recueillies sur ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé par la FFCAM.

Je ne souhaite pas recevoir d'informations des partenaires de la FFCAM.

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris ce contrôle

Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [vosdonnees@ffcam.fr](mailto:vosdonnees@ffcam.fr)

**Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des sports de montagne / questionnaire santé**

Pour les mineurs, Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit qu'il n'est plus nécessaire de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport pour l'obtention d'une licence.

La production d'un tel certificat demeure toutefois lorsque les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisent à un examen médical.

J'atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé du mineur.

A défaut de réponse négative à toutes les questions, je fournis un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique des sports de montagne datant de moins de 6 mois et je m'engage à l'adresser à mon club.

**Assurances**

Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information assurances intitulée "Licence assurance - Résumé des garanties saison 2024 - 2025"

Je reconnais avoir été informé par la Fédération française des clubs alpins et de montagne de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels ma pratique sportive peut m'exposer, et les frais de recherche et de secours.

J'ai pris connaissance de la garantie complémentaire Assurance de Personne et Assistance Secours proposée par la FFCAM à ses licenciés figurant sur la notice d'information et qui couvre, dans les limites indiquées les frais de recherche et de secours, les dommages corporels et l'assistance rapatriement.

Je certifie avoir connaissance que je peux avoir intérêt à souscrire à titre individuel et auprès de l'assureur de mon choix des garanties complémentaires d'assurances pour les dommages corporels.

J'accepte l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union européenne & Maroc proposée par la FFCAM au tarif de 19,60 €

Je refuse l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union européenne & Maroc

Les extensions ci-dessous sont accessibles sous réserve de la souscription préalable de la licence accompagnée de l'option Assurance de Personne et Assistance Secours.

Je veux souscrire l'extension Individuelle Accident Renforcée (dont dommages aux matériels sportifs sauf vol) au tarif de 48,00 €

Je veux souscrire l'extension Monde Entier au tarif de 160,00 €. A souscrire si le domicile de la personne est en dehors de la zone Europe et/ou si la personne se rend en dehors de la zone Europe

Je pars à l'étranger pour un séjour de plus de 180 jours consécutifs

Je veux souscrire l'extension Paralpinisme au tarif de 355,00 €.

Définition du Paralpinisme : sport de montagne consistant à sauter d'une falaise ou d'un sommet en chute libre, avec une voile de parachute fermée, qui sera ouverte lors du vol.

**Revue**

L'abonnement au magazine La Montagne et Alpinisme est pré coché. Si vous ne souhaitez pas l'abonnement, vous pouvez le décocher.

Abonnement au magazine La Montagne et Alpinisme (4 Numéros, 23,00 € France, 28,00 € Etranger)

Abonnement promotionnel aux revues La Montagne et Alpinisme et Revue Pyrénéenne (France : 33 € au lieu de 39,25 € ; Etranger : 41,75 € au lieu de 48 €)

**Activités de votre club**

Cotisation mur

Cotisation due par tous les adhérents, fréquentant le mur d'escalade, ayant plus de 14 ans au jour de l'inscription (SAUF jeune inscrit à l'école d'escalade).

**Etape suivante**

Contrôler les tarifs: Ils dépendent du choix ou non de l'assurance de personne ainsi que de l'abonnement à la revue La Montagne.

Il ne reste plus qu'à cocher « Etape suivante » à et procéder au règlement par carte bancaire en toute sécurité en suivant les modalités imposées par votre banque.